

Règlement de sélection – Req 114 – Gestionnaire administratif et contentieux

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme requis. Répondez aux questions dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis

Diplôme requis à la date limite d'inscription (23 mai 2022) :

Vous disposez d'un diplôme niveau **Bachelier** :

- Diplôme de bachelier, sanctionnant des études d'un cycle ou de premier cycle, valorisables pour au moins 180 crédits, délivré par une université, une Haute Ecole, une Ecole supérieure des arts ou un jury institué par l'Etat ou l'une des Communautés ou tout grade académique de premier cycle délivré en vertu de dispositions antérieures à celles applicables lors de l'entrée en vigueur du présent arrêté.
- Certificat, diplôme ou brevet d'enseignement maritime du cycle supérieur.
- Diplôme de géomètre-expert immobilier.
- Diplôme de gradué de l'enseignement supérieur professionnel, délivré par un établissement créé, subventionné ou agréé par l'état ou par une des communautés, à l'exception du diplôme de gradué en nursing délivré dans l'enseignement supérieur professionnel ;
- Diplôme ou certificat de candidature délivré après un cycle d'au moins deux années d'études, soit par les universités belges, y compris les écoles annexées à ces universités, les établissements y assimilés par la loi ou les établissements d'enseignement supérieur, créés, subventionnés ou reconnus par l'Etat ou l'une des Communautés soit par un jury d'examens institué par l'Etat ou l'une des Communautés.
- Diplôme d'ingénieur technicien délivré après des cours supérieurs techniques du deuxième degré.
- Diplôme d'une section classée dans l'enseignement supérieur économique, paramédical, pédagogique ou agricole]¹ ou supérieur social du type court et de promotion sociale ou de l'enseignement artistique ou technique supérieur du 3e, 2e ou 1er degré délivré par un établissement créé, subventionné ou reconnu par l'Etat ou l'une des Communautés.
- Certificat attestant la réussite des deux premières années d'études de la section polytechnique ou de la section "Toutes Armes" de l'Ecole royale militaire.
[1 Brevet de l'enseignement supérieur de 1er cycle délivré par l'enseignement supérieur de promotion sociale.]¹

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.

- Vous participez sous réserve lorsque :
 - vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).
 - vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français : en fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous inscrire. Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.2. Expérience exigée

Aucune expérience n'est exigée. Vous recevrez la formation nécessaire en fonction de vos prérequis.

1.3. Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au **23 mai 2022** inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'Mytalent Recrutement'. Nous procédons au screening du diplôme que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Téléchargez votre diplôme en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- **Vous réagissez au stress en vous focalisant sur le résultat, en contrôlant vos émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique.**
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information.

- Vous communiquez par écrit de manière correcte les informations, les idées et les opinions, en utilisant la structure et la terminologie appropriées, et ce, sans fautes d'orthographe.

Une bonne motivation est également importante.

La compétence en gras et la motivation sont considérées comme particulièrement importantes pour la fonction. Elles ont donc une valeur plus importante dans le score final (x2).

2.2. Test spécifique lié à la fonction

Test digital : *Hôtel Front Desk*.

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

3.1. Epreuve informatisée à distance

Cette épreuve sera organisée si plus de 30 candidats répondent aux conditions de participations.

Un test spécifique (*Hôtel Front Desk*) liée à la fonction sera organisé via un test informatisé.

Pour réussir, vous devez au moins faire mieux que 31 % du groupe de référence auquel vos résultats seront comparés. Vous obtenez la moyenne pour réussir cette épreuve et passer à l'épreuve suivante si et seulement si vous obtenez un score supérieur ou égal à celui de 31% du groupe de référence.

Tenant compte du nombre d'emplois à pourvoir, seuls les 30 premiers lauréats seront conviés à l'épreuve suivante. En cas d'égalité de points, ce nombre peut être élargi en faveur du candidat.

Cette épreuve se déroulera **début juin** (sous réserve de modification). Cette épreuve se déroulera distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques. Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test sur talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.2. Epreuve écrite digitale

Ce test sera organisé à distance. Pour les modalités pratiques, vous serez contacté par l'un de nos collaborateurs qui vous expliquera la marche à suivre. Le cas pratique évalue les compétences suivantes : **communication écrite et analyse de l'information**. Vous recevrez le temps nécessaire pour réaliser ce test.

Les références suivantes sont recommandées en vue de préparer le test :

« Réglementation relative aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur (Ordonnance du 27 avril 1995 relatives aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur et l'arrêté du Gouvernement du 29 mars 2007 relatif aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur) ».

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2007/03/29/2007031181/justel>

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/ordonnance/1995/04/27/1995031265/justel>

Tenant compte du nombre d'emplois à pourvoir, seuls les 16 premiers lauréats seront conviés à l'épreuve suivante. En cas d'égalité de points, ce nombre peut être élargi en faveur du candidat.

Cette épreuve se déroulera du **16 au 17 juin 2022** (sous réserve de modification) et se déroulera distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques. Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test sur talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels (voir "Coordonnées de talent.brussels").

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100.

Attention ! Votre participation est **obligatoire**. Si vous ne participez pas à cette étape, vous ne pourrez pas prendre part à l'entretien.

3.3 Entretien digital

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique ' Evaluation des compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent» seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100.

L'**épreuve orale** se déroulera vers la **première quinzaine de juillet** (sous réserve de modification). Vous pouvez vous inscrire, via votre profil de votre compte "My talent", vous pouvez vous inscrire. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente. Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire uniquement aux dates proposées sur votre profil "My talent"

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.4 Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à la partie entretien. A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'motivation'.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 16 lauréats au maximum, valable 2 ans, sera établie. Cette liste peut être prolongée chaque fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse : plaintes-klachten@talent.brussels

4. Données de contact Talent.brussels

Laura Van Belle - Assistante
Ivanbelle@talent.brussels
Boulevard Emile Jacqmain 20
1000 Bruxelles
www.talent.brussels